



# Compte-rendu Atelier Adresse

-  
09 juillet 2009

## LIEU : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MONTPELLIER

Présents	Organisme
Marc Aparicio	CA Montpellier
Cathy Chaussonot	CA Montpellier
Géraldine Gund	CA Montpellier
Clara Lévêque	Conseil Régional L-R
Romain Bouzigue	CETE Med
Blandine Jourdan	DRAC L-R
Yves Jazeron	SDIS 34
Patrice Moulin	SDIS 30
Romain Buchaut	CRIGE PACA
Marie Languépin	CG34
Marie Terrier	CG34
Laurent Blum	CC Rhône-Vistre-Vidourle
Sébastien Bellamy	Agence de l'Aire Urbaine Avignonnaise
Thierry Poncelin	IGN
Valérie Roux	CA Bassin de Thau
Gabriel Causera	CA Béziers Méditerranée
Christian Brunetti	Ville de Sète
Danièle Garson	Indépendante
Joffray Lorrillere	SIG L-R
Silvan Coste	SIG L-R
Philippe Petit-Hugon	SIG L-R

## Ordre du jour

1.	CONTEXTE DE L'ETUDE ADRESSE.....	2
2.	ETUDE COMPARATIVE .....	2
3.	PRESENTATION DES BASES ADRESSES.....	5
4.	INITIATIVES ET BONNES PRATIQUES .....	6
5.	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES .....	8

# 1. Contexte de l'étude adresse

En 2008, l'association SIG L-R a lancé une vaste enquête autour de la mutualisation de l'information géographique en Languedoc-Roussillon. Cette enquête s'est déclinée en une série de questionnaires dont le premier était consacré aux données de références. L'exploitation des résultats de ce premier questionnaire (retranscrit dans le document « Résultats et conclusions de l'enquête mutualisation 2008 ») et les échanges qui ont suivi leurs présentations ont fait ressortir un intérêt fort pour les données d'adressage corrélé à un équipement et une connaissance faible des produits.

Les membres du groupe de travail « mutualisation » ont alors décidé d'approfondir le sujet et d'entreprendre une étude comparative des produits de type « base adresse ». Afin de préciser les besoins des organismes et déterminer s'il existe un produit capable de répondre à ces besoins, auquel cas un projet de mutualisation pourra être envisagé.

L'organisation de cet atelier a pour but de présenter les résultats de l'étude comparative et de mettre en avant des initiatives intéressantes concernant l'adresse. Les trois producteurs de base de données adresse (IGN, Navteq, TeleAtlas) ont également été invités à présenter leur produit.

## 2. Etude comparative

### METHODOLOGIE

L'étude comparative réalisée et présentée par Joffray Lorrillere (Master SIIG3T) a pour but de dégager les avantages et inconvénients des bases adresses disponibles sur le marché en fonction des besoins des organismes ayant montré un intérêt pour ce référentiel.

Une méthodologie reprenant les étapes d'une étude comparative est adoptée :

- Etat des lieux de l'équipement et des besoins des organismes
- Sélection des bases adresse du marché soumises à l'étude
- Dégager des critères de comparaison appropriés
  - Etablir une grille d'analyse
  - Proposer des solutions

### LES BESOINS

Les 48 organismes potentiellement intéressés en Languedoc-Roussillon sont auditionnés pour un entretien téléphonique. Celui-ci doit permettre d'informer de la démarche entreprise par SIG L-R, de définir les besoins et usages en base adresse, et de déterminer l'équipement de ces organismes en données adresse.

Les résultats montrent l'intérêt toujours présent pour les bases adresse :

- 12 sont prêts à se lancer dans une démarche de mutualisation
- 28 se réservent quant à leur participation à une démarche de mutualisation, mais se disent attentifs aux résultats de l'étude
- 8 n'ont plus souhaité faire partie de l'étude

Les usages évoqués pour justifier l'intérêt porté sur l'adresse sont divers.

La géolocalisation à l'adresse est le plus évoqué (localisation des foyers imposables, des entreprises, études d'implantation, prévention de la délinquance...). Le calcul d'itinéraire,

pour l'optimisation de tournée ou les plans d'interventions, est une des autres utilisations possibles. Enfin le recoupement de plusieurs référentiels adresse est évoqué par les organismes possédant déjà des données adresse.

L'équipement en base adresse est d'ailleurs plus fort que lors des résultats du questionnaire I sur les référentiels : 20 organismes ont affirmé en posséder, contre 10 en 2008. La diffusion de la BD adresse V2 par l'IGN explique ce phénomène. Sur ces 20 organismes, 8 ont acquis la BD adresse V2 dernièrement, et 11 au total possède des données IGN. Par ailleurs, on recense 6 cas particuliers possédant des données se rapprochant d'une base adresse mais dont la production est réalisée en interne.

## **ANALYSES DES PRODUITS**

Les 3 produits soumis à l'étude sont la BD adresse V2, Navstreets et Multinet. Les tests s'appuient sur des échantillons de chacun d'entre eux couvrant l'agglomération de Montpellier. Au regard des besoins exprimés par les organismes, 5 critères de comparaison sont retenues :

- Le contenu
- La structure
- L'exhaustivité
- La précision
- Les mises à jour

Des similitudes apparaissent entre Navstreets et Multinet sur plusieurs points. Le contenu est semblable (réseau routier, habillage, Points d'Intérêts...), tout comme la structure des données adresses (numéros de bâtiments aux bornes des tronçons de voie, mais pas de classe de points adresse, ce type de données étant soumis à une restriction CNIL). Sur cette zone d'étude, Navstreets possède une meilleure couverture des données adresses, mais non exhaustive (20 communes sur 31, contre 14 pour Multinet). Enfin les mises à jour peuvent être à un rythme trimestriel pour les deux bases.

La BD adresse se démarque des deux autres produits. Son contenu est plus léger (réseau routier, des points adresses, pas d'habillage hormis les limites communales) mais l'exhaustivité et la précision des adresses sont meilleures. L'ensemble de l'échantillon est couvert par les points adresses, lesquels sont positionnés selon 6 niveaux de précision. Par exemple, les numéros les plus précis (projection à la plaque et projection au centroïde des parcelles) proviennent de la BD Parcellaire (précision de l'ordre de 10 à 20m maximum). En revanche la BD adresse ne propose des mises à jour que tout les 2 ans environ pour les numéros adresse (temps entre leur prise en compte, l'intégration dans la base et leur diffusion). La qualité géométrique des 3 produits n'est pas présentée, mais fera l'objet d'un comparatif dans l'étude définitive.

Des vérifications terrains sur près de 500 numéros de bâtiments, ont permis de confirmer une précision satisfaisante des numéros de la BD adresse, et une grande précision des numéros aux bornes des tronçons pour les 3 produits. Cependant, le bornage n'est pas systématiquement renseigné sur les tronçons. Pour les 3 produits, plus de 55% des tronçons ne portent aucun bornage.

## **MUTUALISATION – BONNES PRATIQUES**

Au cours des entretiens, des initiatives différentes d'une acquisition d'un référentiel ont été évoqués.

La Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle et la ville de Narbonne ont chacune

mis en place un fonctionnement concernant l'adresse. Ces initiatives sont développées peu après la présentation de l'étude comparative.

Dans un autre registre, la démarche de la PPIGE Nord-Pas de Calais (Plate-forme Publique de l'Information Géographique) concernant ces mêmes référentiels adresse est présentée.

Les études préalables (besoins des partenaires PPIGE et produits disponibles sur le marché), ont démontré qu'aucune base ne correspondait exactement à leurs attentes, à savoir un référentiel reliant voirie, adresse, parcelle et bâtiments.

La BD adresse IGN correspondant le plus à cette demande, la PPIGE a spécifié certaines conditions dans l'appel d'offre. Concernant les mises à jour, des partenariats sont privilégiés pour la correction et l'ajout de nouvelles adresses. Celles-ci doivent en contrepartie être intégrées lors des prochaines mises à jour du produit. La normalisation des adresses, pour permettre la mise en relation de la base adresse choisie avec les référentiels déjà existants, est également un point essentiel. Des logiciels RNVP (Restructuration, Normalisation, Validation Postale) et de géolocalisation sont recherchés. Enfin, la possibilité de relier des points adresses avec le cadastre doit être facilitée.

Le contexte du Nord-Pas de Calais se rapproche de celui du Languedoc-Roussillon. Le suivi de cet appel d'offre pourrait inspirer les membres de SIG L-R en cas d'action de mutualisation.

## DISCUSSION

Marie Terrier (CG34) : Avez vous fait des comparaisons entre les bases sur les aspects sémantiques ? respect norme AFNOR ? conforme aux arrêtés municipaux ?

*Les bases sont différentes entre elles sur les aspects sémantiques. Les informations nominatives sont très détaillées dans Navtech et Teleatlas. Par contre il n'a pas été fait de vérification.*

Quelle est le nom « officiel » d'une voie ?

*Celui attribué par la commune lors de la délibération municipale. Il est précisé que celui-ci doit ensuite être envoyé aux autorités fiscales qui attribuent le code Rivoli, ces échanges peuvent prendre un à deux ans.*

Christian Brunetti (Sète) : Est-ce que l'on retrouve le code Rivoli dans les bases de données présentées ?

*A priori non.*

Marie Terrier (CG34) : Est-ce que des tests ont été effectués sur des quartiers « neufs » afin d'évaluer la réactivité des producteurs sur la création de nouvelles adresses.

*Non, dans le même sens il aurait été intéressant d'évaluer les données dans une commune rurale mais cela n'a pas été fait faute de temps.*

Remarque de Gabriel Causera (CABEME) : Il existe un géocodeur gratuit sur Internet (<http://www.batchgeocodeur.mapjz.com/>) qui permet de dépasser les problèmes d'orthographe. Cet outils s'appuie sur les service google map, donc sur un référentiel téléatlas.

## 3. Présentation des bases adresses

Les sociétés Navteq et TeleAtlas n'ayant pu être présentes lors de l'atelier, la présentation de leur produit est assurée par Joffray Lorrillere. Il s'appuie sur le Rendez-Vous Technique organisé en juin 2007 par le CRIGE PACA, concernant l'évaluation des BD routières du marché ([http://www.crige-paca.org/frontblocks/animation/animations.asp?ID\\_GROUPS=369](http://www.crige-paca.org/frontblocks/animation/animations.asp?ID_GROUPS=369))

### NAVSTREETS – SOCIÉTÉ NAVTEQ

Navteq est un producteur de données GPS, de fonds cartographiques et de données pour l'analyse SIG. La constitution du produit Navstreets s'effectue grâce à plusieurs sources : collecte terrain (PDA, mobile mapping), l'acquisition de planches cadastrales de la DGI, les données postales, et d'autres sources. Navteq possède l'outil de remontée d'erreurs Map Reporter accessible aux usagers via internet. Fin 2007, 80% des adresses en France étaient présentes dans Navstreets (45 millions d'habitants) et 100% du réseau routier. L'objectif final est la couverture complète des adresses.

Navstreets est proposé sous les formats standards (SHP, MIF/MID, Geoconcept etc.) et sous 3 niveaux de contenu :

- Base : géométrie + noms
- Standard : Base + adresses + POI (Points d'Intérêts)
- Premium : Standard + attributs de circulation

Enfin 3 types de licences sont proposées :

- Annuelle : à renouveler au bout d'un an.
- Souscription : de 2 à 5 ans, en incluant des mises à jour trimestrielles, semestrielles ou annuelles.
- Perpétuelle : utilisation perpétuelle, avec les types de mises à jour de la licence Souscription, pour les 3 premières années.

### MULTINET – SOCIÉTÉ TELEATLAS

TeleAtlas est également un producteur de données GPS et d'applications SIG. La diffusion de son produit Multinet se fait sous différents formats :

- réseau + habillage
- réseau + habillage + adresses + itinéraires
- réseau + habillage + adresses + itinéraires + attributs de navigation

Les sources de ces données sont variées : planches cadastrales, orthophotographie, données postales, images satellites, mobile mapping, partenariats locaux (communes) et nationaux (l'IGN leur vend de nombreux référentiels). TeleAtlas possède 80% des adresses en France fin 2007. Un des objectifs annoncés est l'exhaustivité de cette donnée. Pour cela, l'outil Map Insight de leur site internet, permet les déclarations d'erreur et l'ajout de numéros d'adresse.

### BD ADRESSE – IGN

Thierry Poncelin, responsable IGN de la région Languedoc-Roussillon, présente le produit BD adresse.

La BD adresse V2 IGN est une des 4 composantes du RGE (Référentiel à grande Echelle). Elle est composée à partir du réseau routier de la BD Topo et des numéros adresse de la BD Parcellaire (plaque adresse, objet qui est présent dans le PCI vecteur ou Bd parcellaire). Ces

numéros associés aux parcelles sont extraits du référentiel, puis projetés sur la voie selon 6 niveaux de localisation. les adresses proviennent également de partenariats locaux (notamment avec les SDIS), de la DGI ou de La Poste. Un logiciel de remontée d'erreurs est en place depuis 2009 (RIPart). Les mises à jour des adresses peuvent aller de 6 mois à plus d'un an, en fonction de leur prise en compte dans la base et de leur diffusion.

## DISCUSSION

Marie Languepin (CG34) demande des informations sur l'identifiant unique cité par M. Poncelin, à quoi sert-il ? à quoi peut-il être relié ?

*L'identifiant unique porte sur le tronçon de voie. Il est sur 24 caractères. Il est stable dans le temps. Il est spécifique à la BD adresse, il ne permet pas de se relier à la BD parcellaire ou au fichier majic2 par exemple, c'est une question qui est à l'étude. Pour l'instant l'IGN conseille de passer par une étape utilisant les fichiers MAJIC 2 pour établir un lien entre adresse et parcelle.*

Marie Terrier (CG34) demande si une relation avec le fichier hexavia (La Poste) est envisagé ?

*Cela n'existe pas actuellement mais c'est à l'étude. T. Poncelin a dit qu'il allait se renseigner.*

Des précisions sont demandées par plusieurs participants sur les mises à jour de la BD adresse de l'IGN.

*L'IGN effectue une mise à jour en continue de la base de données, elle s'appuie pour cela sur de nombreux partenariats (SDIS, communes, EPCI...) Avec les délais de réception d'information, d'intégration des données, la « fraîcheur » des données des mises à jour seront de 6 mois pour les plus récentes et de l'année venant de s'écouler pour les plus anciennes. Il est convenu que la base de donnée n'est pas et ne sera jamais exhaustive, elle est au mieux de ce que peut produire l'IGN.*

Il est convenu que le soutien des acteurs locaux est primordial à l'IGN pour produire et améliorer cette base de donnée.

## 4. Initiatives et bonnes pratiques

### CRIGE PACA – ROMAIN BUCHAUT

En 2007 le CRIGE PACA a procédé à une étude concernant ces 3 mêmes produits (BD adresse, Navstreets, Multinet). Leur priorité était le recouplement et la compatibilité du produit avec les bases déjà diffusées en PACA, venait ensuite les besoins de géolocalisation et de calcul d'itinéraires.

Navstreets et Multinet présentaient certains avantages, mais la qualité géométrique du filaire étant la priorité, c'est la BD adresse, qui a été choisie par le CRIGE PACA. L'acquisition de la BD adresse s'est faite fin 2008, dans le cadre d'un marché négocié, en licence étendue pour tous les acteurs publics de PACA (y compris pour une utilisation en Webservices) mais sans mises à jour, à cause du manque de visibilité de l'évolution du produit adresse dans le temps. Des mises à jour pourront être achetées si besoin. La BD adresse n'est pas encore disponible au téléchargement. Le CRIGE PACA est entrain de conduire la validation des données livrées, un certain nombre de questions sur le contenu du produit ont été remontées à l'IGN.

### CCRVV – LAURENT BLUM

Laurent Blum présente la gestion des données d'adressage par la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle.

Les besoins de mises à jour plus fréquentes que celles de la DGI, et le manque de moyens financiers ont impulsé l'idée d'extraire les numéros d'adresse du cadastre et les relier à la parcelle la plus proche, afin d'en faire une couche distincte. Ces points sont créés en partenariats avec les secrétaires de mairie et les services de police, via un site Internet cartographique. Les mises à jour sont participatives, ce qui implique une motivation différente selon les communes. Quant aux mises à jour annuelles de la DGI, elles n'impactent pas sur la couche adresse créée. Actuellement il n'y a pas de filaire de voie associé aux adresses et parcelles cadastrales.

En perspectives, des partenariats avec les géomètres sont envisagés pour améliorer la qualité de la base ; l'acquisition du filaire de voie de l'IGN est évoqué, en échange des données adresses.

Cette pratique fonctionne car la taille du territoire est appropriée (10 communes). Elle serait difficile à mettre en place à l'échelle départementale ou régionale.

Site cartographique de la CCRVV :

<http://82.127.107.206/index.phtml?mode=connect&login=visiteur&password=visiteur>

## VILLE DE NARBONNE – SILVAN COSTE

Pierre Seneque du service foncier de la mairie Narbonne n'ayant pu faire le déplacement, Silvan Coste présente un condensé de son entretien avec ce dernier, concernant la gestion de l'adresse à Narbonne.

En 2002, la ville de Narbonne se rapproche de l'INSEE pour améliorer le Répertoire des Immeubles Localisés (effacer les doublons par du travail de terrain, harmoniser leurs données propres). Le bilan est mitigé : les mises à jour du RIL ne prennent pas en compte tout ces changements, des incohérences entre les numéros officiels attribués par la mairie et ceux des propriétaires persistent, des erreurs qui se propagent à l'ensemble des utilisateurs. Une remise à plat du référentiel de voie, de l'identifiant de l'adresse et des méthodes de géolocalisation est lancée suite à ces résultats.

Par la suite, les mises en commun des bases avec les référentiels de La Poste ont contribué à l'harmonisation des données sur Narbonne. La commune décide de ne plus délivrer de permis de construire sans qu'un numéro d'adresse soit attribué. En partenariat avec La Poste, un certain nombre de numéros sont priés d'être modifiés, sous peine de voir le courrier ne plus être distribué. L'avantage certain pour l'administration est de voir ses données s'harmoniser, puisque l'attribution du numéro est contrôlée dès sa création par la commune et ensuite diffusé à l'ensemble des utilisateurs. (poste, télécom, électricité...) Des critiques ont toutefois été formulées par les occupants des lieux, principalement les sociétés pour qui la modification de leur adresse est une contrainte administrative.

Le partage de ces données avec l'IGN a été étudié il y a plusieurs années, mais n'était pas intéressante à l'époque car aucune compensation n'était prévu... Cette question peut se reposer aujourd'hui.

## DISCUSSION

Marc Aparicio demande à avoir un retour d'expérience sur la sensibilisation des agents sur les tâches de mise à jour des adresses.

*Laurent Blum indique que des séances de 2 heures sont prévues pour la prise en main du logiciel par les secrétaires de mairie, la plupart sont très intéressées car elles tenaient auparavant à jour un fichier adresse sur un cahier papier, l'apport graphique est ressenti comme une amélioration.*

Phillipe Petit-Hugon demande si un contrôle est opéré sur les données créées ?

*Aucun contrôle n'est mis en place, le faible nombre de personnes impliquées permet de prendre ce risque, aucun problème n'a été rencontré pour l'instant. Il est vrai que cela ne serait pas imaginable dans un processus plus ouvert ou plus vaste.*

Marc Aparicio fait remarquer qu'il est intéressé par le test d'un projet similaire en collaboration avec les communes de l'agglomération, grâce à leur outil extranet. En partant d'une données existante acquise par mutualisation.

Christian Brunetti signale que pour sa part la ville de Sète a effectué un travail très important sur le filaire de voie qui est à jour sur la commune. Il souhaite donc le valoriser auprès de l'IGN et travailler maintenant sur les points adresse.

## 5. Conclusions et Perspectives

*Le texte ci-dessous est un résumé des prises de paroles et propositions des participants à l'atelier.*

Le choix d'une acquisition d'un référentiel au niveau régional semble la plus pertinente. Les initiatives locales sont très intéressantes mais difficiles à mettre en oeuvre aux échelles supérieures. Plusieurs questions se posent concernant l'acquisition du référentiel, les mises à jour et le financement.

Philippe Petit-Hugon met en avant le rôle majeur des EPCI (Communauté de Communes ou d'Agglomération) dans la gestion de l'adresse. Marc Aparicio propose que les EPCI gèrent les mises à jour et la diffusion aux communes, mais que l'acquisition s'effectue à l'échelle supérieure.

L'importance des partenariats est soulevée, notamment dans le cadre de la BD adresse. L'IGN est déjà en étroite relation avec les SDIS pour les remontées d'information. Le renforcement de cette coopération est évoqué, à condition que l'ensemble des organismes en profitent. De nouveaux partenariats sont à envisager afin de valoriser le travail des collectivités locales.

Le Groupe de Travail Mutualisation sera en charge d'orienter ces choix, en effectuant un tour de table avec les organismes prêt à participer à la démarche. Un premier estimatif a été réalisé lors de la réunion sur une acquisition de la BD adresse en licence étendue :

- Elle est indiquée à 201 000 € sur le catalogue de tarifs de l'IGN
- En déduisant les acquisitions déjà réalisées la base est estimée à 163 000 € HT
- 48 000 € sont réservés à l'acquisition d'une base adresse sur le dossier FEDER déposé par SIG L-R.
- les 115 000 € restant pourraient se répartir de la façon suivante :
  - o Participation des Intercommunalités (principalement les agglomérations)
  - o Valorisation de partenariats avec l'IGN des données produites par les SDIS, villes et EPCI identifiés.

Il est donc proposé qu'un tour de table se réunisse prochainement au sein du groupe de travail mutualisation pour construire un projet viable sur la base des résultats de l'étude menée par SIG L-R et des échanges de l'atelier.